



**wohnbaugenossenschaften schweiz**

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

**coopératives d'habitation Suisse**

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

**cooperative d'abitazione svizzera**

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 5 avril 2017

### **Coopératives d'habitation Suisse demande un nouveau crédit-cadre d'au moins 375 millions de francs pour le Fonds de roulement**

### **Le Fonds de roulement pour maîtres d'ouvrage d'utilité publique doit être doté de moyens suffisants**

**Coopératives d'habitation Suisse se réjouit de voir que le Conseil fédéral entend réalimenter le Fonds de roulement pour l'habitat d'utilité publique. Mais ce fonds doit être doté de moyens suffisants: en effet, pour couvrir la demande de prêts avantageux émanant des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, le fonds doit être réalimenté au minimum à hauteur de 375 millions de francs. Le Conseil fédéral a mis aujourd'hui en consultation sa décision de proposer un nouveau crédit-cadre d'au moins 250 millions de francs.**

«Si le Fonds de roulement n'est pas suffisamment réalimenté, la Confédération ne remplit plus à satisfaction son mandat constitutionnel consistant à favoriser la construction de logements abordables», déclare le conseiller national Louis Schelbert, président de coopératives d'habitation Suisse. La fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique salue en principe la décision du Conseil fédéral de proposer dans sa procédure de consultation lancée ce jour un nouveau crédit-cadre pour le Fonds de roulement et de répondre ainsi à une préoccupation centrale de l'habitat d'utilité publique. Le Conseil fédéral ne veut cependant réalimenter ce fonds qu'à concurrence de 250 millions de francs. Afin de couvrir la demande attendue de prêts favorables pour la construction ou la rénovation de logements d'utilité publique, le Fonds de roulement devrait recevoir au minimum un nouveau montant de 375 millions de francs. Ainsi serait-il possible d'encourager chaque année la construction de 1800 logements à loyer et à prix modérés au cours des dix à quinze ans à venir.

### **L'activité de construction du domaine de l'utilité publique doit s'accroître**

Ceci est d'autant plus important que l'activité de ce secteur doit dorénavant s'intensifier: durant les dernières années, le peuple s'est exprimé dans presque toutes les grandes villes ainsi que dans plusieurs cantons et communes en faveur d'une plus forte construction de logements d'utilité publique. Avec la dynamique croissante de la branche, la demande de prêts du Fonds de roulement continuera à augmenter. «Pour pouvoir enfin accroître à nouveau la part de marché - en baisse - de l'habitat d'utilité publique, le Fonds de roulement doit absolument être réalimenté" ajoute Louis Schelbert.» «Le fonds a fait ses preuves en tant qu'instrument de financement des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Ce serait un mauvais signal que d'octroyer aujourd'hui déjà moins de moyens à cet effet que pendant les années passées.»

### **Aide initiale pour des projets durables et d'utilité publique**

Les prêts remboursables versés au débit de ce fonds servent de financements résiduels ou transitoires et constituent donc une importante aide initiale pour des projets de construction d'utilité publique. Au cours des dernières années, il a été possible d'octroyer environ 67 millions de francs par an sous forme de prêts de ce fonds et d'encourager de la sorte la construction de 2000 logements. Le crédit-cadre en cours sera épuisé en 2017. Dès 2018, les moyens restant à disposition ne permettraient d'encourager qu'environ 800 logements par an seulement. Les deux organisations faîtières de l'habitat d'utilité publique, soit coopératives d'habitation Suisse et WOHNEN SCHWEIZ, ont donc demandé voici un an déjà au Conseil fédéral de présenter au Parlement un nouveau crédit-cadre pour le Fonds de roulement.



**wohnbaugenossenschaften schweiz**  
verband der gemeinnützigen wohnbauträger

*Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faitière de plus de 1100 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique réunissant près de 150'000 logements en tout. La fédération fondée en 1919 est au service de ses membres qui construisent et exploitent des logements abordables sur une base d'utilité publique. Avec ses membres, elle vise un approvisionnement suffisant en logements à loyer ou à prix modérés, de préférence des logements de coopératives. [www.wbg-schweiz.ch](http://www.wbg-schweiz.ch), [info@wbg-schweiz.ch](mailto:info@wbg-schweiz.ch)*

**Contact presse:**

*Louis Schelbert, président de coopératives d'habitation Suisse, 079 730 75 01*

*Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse, 079 600 91 79*

*Rebecca Omoregie, Service des médias de coopératives d'habitation Suisse, 044 360 26 66*